

AVIS D'ATTRIBUTION

TELESURVEILLANCE DES BATIMENTS DE LA VILLE DE MAROMME

Mode de passation : Marché de Fournitures et Services passé sous la forme d'une procédure adaptée suivant article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Date d'envoi de l'annonce : 10 Février 2017

Nom et adresse de la personne publique : Ville de MAROMME
Place Jean Jaurès
76153 Maromme Cedex

Notification : le 20 juin 2017

ATTRIBUTION	MONTANT ANNUEL DE LA PRESTATION	
	H.T	T.T.C.
GLOBAL SERVICE INTERVENTION (GSI) 75116 PARIS	2 674,60 €	3 209,52 €